

LA VACCINATION EN INDO-CHINE

La vaccination en Indo-Chine
par A. G.
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 février 1900)

L'Annam est peut-être, de toutes les parties de l'Indo-Chine, celle où il y aurait le plus grand intérêt à organiser un service régulier de vaccination avec des médecins européens. L'Annam n'est pas peuplé en raison de sa superficie et de sa fertilité. Dans plusieurs régions, la population est insuffisante par suite de la grande mortalité infantile. M. le Dr Simond¹ raconte qu'il a vu, en 1888, des villages de la côte où, en période d'épidémie, on jetait chaque jour par dizaine les cadavres à la mer.

Ce qui prouve, d'ailleurs, qu'il serait facile de répandre la vaccine jennerienne en Annam, c'est le succès remporté par les tournées faites en 1895 : en quelques semaines, plus de 60.000 tentants ont été vaccinés.

De 1888 à 1897, le service de la vaccine mobile a fonctionné régulièrement au Tonkin où il a été inauguré par le Dr Gouzien. Depuis 1897, les tournées n'ont pas été faites avec autant de suite, en raison du manque de personnel médical. Il y a bien, de loin en loin, quelques séances de vaccination dans les postes médicaux, ainsi que quelques rares tournées dans l'intérieur. Mais, de l'avis de toutes les personnes compétentes, c'est tout à fait insuffisant. Ces interruptions sont d'autant plus regrettables qu'elles risquent de compromettre les résultats obtenus par dix années d'efforts persévérateurs. La vaccine avait pénétré partout au Tonkin : elle avait fini par entrer dans les habitudes de la population indigène. Il serait donc extrêmement regrettable de s'arrêter en si bon chemin.

En passant, M. le Dr Simond a effleuré deux questions qui ne sauraient nous laisser indifférents, celles de la création d'un Institut antirabique et d'un Institut vaccinal à Hanoï.

La première a reçu une solution satisfaisante par l'organisation récente, à l'hôpital de Lanessan, d'un [service antirabique](#). La seconde ne présente pas un grand caractère d'urgence, car le laboratoire de Saïgon fabrique le vaccin jennerien en quantité suffisante pour satisfaire à tous les besoins de l'Indo-Chine. Ce vaccin, transporté régulièrement et rapidement par les bateaux de la ligne annexe, conserve assez longtemps sa virulence pour pouvoir être employé avec efficacité. Néanmoins, M. le Dr Simond déclare qu'il ne faut jamais négliger une occasion de répandre les bienfaits des découvertes microbiologiques, et il appelle de tous ses vœux l'installation au Tonkin d'un établissement comme celui de Saïgon².

Revenons au service de la vaccination mobile. Pour en assurer le fonctionnement régulier en Indochine, il serait indispensable d'augmenter le nombre des médecins vaccinateurs de cinq, un pour le Tonkin, un pour le Laos, un pour le Cambodge et deux pour l'Annam. Ces médecins seraient astreints à la tenue d'un registre sur lequel ils consigneraient au jour le jour leurs opérations.

¹ Paul Salomon Louis Simond : né le 30 juillet 1858 à Beaufort (Drôme). Marié le 27 juillet 1901 à Mazet Saint-Pay (Haute-Loire) avec Delphine Eugénie Marguerite Laroue. Commandeur de l'ordre royal du Cambodge (1901) et de la Légion d'honneur (1922).

² Le Tonkin se dotera d'un [institut vaccinogène](#) en 1904.

Quelle serait la somme nécessaire pour généraliser ce service en Indo-Chine ? Ici nous donnons la parole à M. le Dr Simond qui déclare que ses calculs ont été établis de façon à ne laisser place à aucun aléa (fr.) :

Solde et indemnités de huit médecins chargés de la vaccine	83.000
Personnel et entretien de quatre chaloupes a vapeur	33.000
Frais de transport par voie de terre	20.000
Frais et indemnités pour le service de la vaccination dans les postes, par les médecins du service général	8.000
Frais de préparation du vaccin	14.000
	158.000

Le service réorganisé sur ces bases permettrait d'effectuer 600.000 vaccinations pour la vaccine mobile et 100.000 pour la vaccine des postes. Or 700.000 vaccinations ou revaccinations annuelles en Indo-Chine représentent la suppression de plus de 100.000 cas de variole, de plus de 40.000 décès infantiles et de plus de 1.000 cas de cécité.

Cela vaut bien la peine qu'on se décide, en haut lieu, à entendre les doléances du corps médical.

Sur la vaccine en Cochinchine, voir le Dr J.-C. [Baurac](#) qui estimait avoir vacciné lui-même environ 300.000 Asiatiques de 1886 à 1899.